MALAISE DANS LA SPHERE DU CONTRÔLE FISCAL

Pour les organisations F.O.-DGFIP – Solidaires Finances Publiques - CGT Finances Publiques de la DGFIP du Finistère, le contrôle, corollaire du système déclaratif, a été faussement présenté comme sanctuarisé au moment de la fusion. Désormais 8 ans après, la Direction Générale organise le démantèlement du contrôle fiscal en :

- rétrécissant la présence territoriale : inter-régionalisation grandissante illustrée par le changement des périmètres des DIRCOFI, début du transfert des BDV vers les DIRCOFI, BCR rattachées en termes de pilotage aux Dircofi, etc.

- instaurant de nouvelles procédures qui réduisent le champ d'investigations des vérificateurs comme l'examen de comptabilité à distance.

- externalisant insidieusement le contrôle avec la possibilité donnée aux organismes de gestion agréés d'établir un CSP en lieu et place de la mission des Pôles de Contrôle et d'Expertise.

- en orientant la politique du contrôle fiscal, afin qu'elle soit la moins intrusive possible pour le monde de l'entreprise.

- en judiciarisant le contrôle fiscal externe, ouvrant la porte à une réorganisation structurelle de grande ampleur.

<u>Dans ce contexte nous réaffirmons nos revendications et notamment</u> :

- notre exigence de la conservation de la proximité géographique des implantations des services de contrôle et de gestion et des moyens humains, matériels et juridiques à la hauteur des enjeux considérés.

- nous dénonçons toute tentatives de régionalisation ou d'inter-régionalisation.

- notre opposition au conditionnement du contrôle en fonction des perspectives de recouvrement et plus largement à la notion de rentabilité, source de disparité entre les secteurs d'activité.

- notre opposition à un statut menacé avec des possibilités de recrutement de contractuel-le-s en lieu et place des fonctionnaires.

- une revalorisation des frais de déplacement.

Concernant le volet RH, la Direction Générale met en place en 2018 une expérimentation de suivi quinquennal des compétences (profilage, élimination des «maillons faibles») pour l'ensemble des cadres supérieurs et des inspecteurs des finances publiques des services

centraux et assimilés ainsi que dans certaines structures de contrôle fiscal dans certaines Directions : DIRCOFI Est, DRFIP 44, 971, 972, DDFIP 56, 57, 60, 64, 81, 82, 84, 85.

Les organisations F.O.-DGFIP – Solidaires Finances Publiques - CGT Finances Publiques de la DGFIP du Finistère dénoncent cette expérimentation qui s'inscrit dans un ensemble fort inquiétant décliné notamment par le programme «Action Publique 2022» en ce qui concerne la gestion des effectifs au sein de la Fonction publique (dynamitage des règles de gestion).

A la DGFiP, le risque d'une généralisation de cette expérimentation à l'ensemble des structures n'est pas une chimère !

Pour les organisations F.O.-DGFIP – Solidaires Finances Publiques - CGT Finances Publiques, cette expérimentation constitue une des pièces d'un puzzle dont les pièces s'emboîtent parfaitement afin de remettre en question les droits et garanties collectives des personnels dans le cadre d'une attaque sans précédent contre nos missions.

F.O.-DGFIP – Solidaires Finances Publiques – et la CGT Finances Publiques s'opposent aux idéologues qui affirment que l'État nuit à la prospérité économique, dénoncent cette vision libérale qui détruit le «vivre ensemble», et exigent : unité, stabilité, reconnaissance, et moyens.

Ne regardons pas passer le train de la destruction du service public, de notre administration et de ses missions, agissons contre la destruction des fondements de notre édifice à très court terme, reprenons la mission du contrôle fiscal et toutes les missions, reprenons notre place dans le service public financier.

Un séminaire départemental sur le Contrôle fiscal s'est tenu en matinée du 15 mars à Guipavas. Si en amont de cette réunion, les 3 organisations F.O.-DGFIP-Solidaires-CGT ont pu avoir un échange avec Madame GABE, Cheffe du Contrôle fiscal à la Direction Générale, Madame BRIGANT a refusé notre intervention en séance prétextant le caractère « métier » de cette organisation…
Nous déplorons cette position de la Directrice, qui ne contribue guère à la qualité du dialogue social départemental !!

MOBILISATION GÉNÉRALE LE 22 MARS

GRÈVE ET MANIFESTATIONS

BREST – QUIMPER - MORLAIX
10 H 30